

Séance du 26 Février 2004

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Boustingorry, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrêne, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Mme Favoreu-Dumas, Adjointes ; MM. Laroche, Pommiez, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Boé, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Jeambrun, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, Larran-Lange, Bisauta, Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, MM. Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Trunet à M. Laroche ; Mme Bordenave à Mme Chabaud-Massoni ; M. Causse à Mme Bisauta.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : DELEGATION - Conseil d'Administration de la SA HLM - "Habitat Sud Atlantic"

M. le Maire présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Par délibération du 29 mars 2001, vous aviez désigné Monsieur ESCAPIL INCHAUSPE pour représenter le Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la S.A.H.L.M. « Habitat-Sud Atlantic ».

Celui-ci nous ayant fait part de son souhait de ne plus siéger dans cette instance, je vous propose pour son remplacement la candidature de M. POMMIEZ.

Est candidat :

M. POMMIEZ.

A obtenu :

M. POMMIEZ : 30 voix

1 abstention

Est élu :

M. POMMIEZ

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.